

Liste des bénévoles de club sollicités pour l'organisation d'un évènement autorisé par le Comité de Bretagne de Rugby

Objet : Cette liste récapitulative est destinée à faciliter le travail de saisie des Pass'Volontaires (bénévoles non affiliés à la FFR) que le club réalise par le biais de son espace Intranet disponible sur le site Internet de la FFR : www.ffr.fr. Pour rappel, le dispositif fédéral des Pass'Volontaires est **gratuit** et a pour vocation de valoriser l'activité des bénévoles dans les clubs. Il s'adresse aux bénévoles dont les fonctions ne nécessitent pas l'affiliation au club en tant que dirigeant. Par ailleurs, les Pass'Volontaires sont comptabilisés dans les effectifs régionaux et nationaux, au titre de l'encadrement des clubs. Ils peuvent donc être valorisés par ces derniers, notamment pour leurs dossiers de demandes de subventions auprès des collectivités territoriales. Enfin, le titulaire du « Pass'volontaire de club » :

- dispose d'un titre (carte de Pass'Volontaire) reconnaissant son appartenance à la « famille du rugby »
- bénéficie dans l'exercice de ses fonctions, d'une couverture en responsabilité civile grâce au contrat souscrit par la Fondation du Bénévolat

Pour chaque évènement, une copie de la présente liste est à adresser au secrétariat du Comité de Bretagne à Chantepie. Editer autant de liste que nécessaire.

Nom du club : Rappel de l'évènement (intitulé, lieu et date) :

Liste des bénévoles sollicités devant faire l'objet d'un Pass'Volontaire

Nom	Prénom	Date de naissance jj/mm/aaaa	Sexe H/F	Accord CNIL* Oui/Non	Adresse voie, code postal et localité	Téléphone	Courriel	Fonction du bénévole**

*Conformément à la Loi informatique et liberté, le bénévole a la possibilité de refuser toute diffusion de ses données personnelles. Le champ « Accord CNIL » permet de gérer cette autorisation

** Choisir une fonction parmi les possibilités suivantes : Administratif ; Accueil ; Communication ; Accompagnement ; Restauration - Convivialité ; Technicien Logistique ; Autre